

Lycée Maurice Delafosse



Enseignement Général

Etablissement homologué Education Nationale Française de la 6^{ème} à la Terminale

Pour découvrir votre lycée : www.lyceemauricedelafosse.net



ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

ÉLÈVES ISSUS D'UN ÉTABLISSEMENT NON HOMOLOGUÉ

Places disponibles uniquement en classes de 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} – 2^{nde}

1

DOSSIERS :

- Le formulaire de demande d'inscription au test à télécharger sur le site.
- 1 extrait de naissance
- 1 copie de la pièce d'identité
- Les bulletins ou livret d'évaluation de l'année en cours

à déposer au Lycée Maurice Delafosse au plus tard le vendredi 10 avril 2020 à 17h.

2

EXAMEN DES DOSSIERS PAR UNE COMMISSION.

3

LA LISTE DES DOSSIERS RETENUS SERA AFFICHÉE LE : mercredi 15 avril 2020 à 16 H

4

Les dossiers retenus seront convoqués à un test d'admission :

Le samedi 18 avril 2020 de 7h30 à 12H

5

RESULTATS DEFINITIFS : mercredi 06 mai 2020 à 15H.

